

---

Projet de Procès Verbal

Assemblée générale statutaire conjointe  
de *Monnaie Léman France*  
& *Monnaie Léman Suisse*

Vendredi 24 juin 2016  
18h30

Salle Carson  
Maison des Associations  
Rue des Savoises, 15  
1205 Genève

---

**Excusés** : Pierre Kakpo, Michel Rioche, Jean-Noël Du Pasquier, Didier Gaudin, Anne Grin, Lucas Luisoni, APRES-GE, Cocagne, La CODHA

**1. Adoption du projet de Procès Verbal de l'AG du 21 janvier 2016**

Le Procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de Monnaie Léman Suisse du 21 janvier 2016 est accepté à l'unanimité.

**2. Modification des statuts de Monnaie Léman Suisse**

Les modifications suivantes (**en gras**) sont acceptées à l'unanimité :

---

Article 6 : *Organes*

Les organes de l'Association sont :

- a) l'Assemblée générale ;
- b) le Comité.
- c) **l'organe de contrôle des comptes**

Article 11 : *Organe de contrôle des comptes*

L'organe de contrôle est constitué de deux membres élu·e·s par l'assemblée générale pour une durée d'une année. Ceux-ci/celles-ci ne peuvent être ni président·e, ni secrétaire, ni trésorier·ère.

Il a le devoir d'examiner la comptabilité au regard des prescriptions légales. Lorsqu'il constate des irrégularités, il en informe l'assemblée générale.

Il peut faire appel à un organe externe (fiduciaire) pour le contrôle des comptes.

---

**3. Election des vérificateurs des comptes pour Monnaie Léman Suisse**

Paule Genillard et Edwige Schneider sont élues à l'unanimité en tant que vérificatrices des comptes. Quentin Leguennec est élu à l'unanimité en tant que vérificateur des comptes suppléant.

#### 4. Présentation et validation des comptes 2015

Les comptes 2015 (cf. Annexe 1) sont acceptés à l'unanimité et décharge est faite aux comités respectifs pour leur gestion.

#### 5. Bilan depuis la dernière AG & perspectives des Groupes de Travail

L'assemblée générale :

- Salue l'ouverture du compte à la Banque Alternative Suisse ;
- Valide les modèle d'affaires et plan d'affaires proposés par François Rossier ;
- Valide l'ouverture des bureaux de change, sous la responsabilité de Gabrielle Masméjan ;
- Incite le comité conjoint à développer des recherches de financement (Bourse du développement durable, financement participatif, INTERREG, demande de financement aux communes, etc.).
- Le principe de l'instauration de cotisations pour les membres de Monnaie Léman est accepté à l'unanimité par l'Assemblée générale. Cette dernière délègue au comité le soin de définir son montant et sa mise en place opérationnelle, sur conseil du groupe « Financement & Modèles d'affaires» ;
- Valide la stratégie de communication présentée par Daniel Pasquier, et la nouvelle ligne graphique proposée par Maud Liardon. Elle revalide la stratégie de « community managment » sous la responsabilité de Sylvia Oberson ;
- Valide la gestion des événements par Nathanaël Simonot, ainsi que le calendrier à venir.
- Valide le concept d'Apéro'léman le dernier vendredi de chaque mois, coordonné par Anne Grin ;
- Valide la stratégie de diffusion et de démarchage, présentée par Quentin Le Guennec ;
- Revalide la volonté de poursuivre les réflexions concernant la Vision et la Charte du Léman, sous la responsabilité de François Schmitt ;
- Valide le travail fait à l'international, notamment en collaboration avec le *Forum Démocratique Mondial*, sous la responsabilité de Jean Rossiaud et Antonin Calderon ;
- Réaffirme sa volonté de siéger en Assemblée générale conjointe ainsi qu'en comité conjoint *Monnaie Léman France* et *Monnaie Léman Suisse* ;
- Revalide la poursuite du travail des groupes de travail ;
- Accueille la création des groupes Monnaie Léman Meyrin (resp : Pascal Seeger) et Monnaie Léman Lausanne (resp. Gaëtan Buser), et valide la poursuite de la création d'autres groupes locaux de Monnaie Léman ;
- Réaffirme la nécessité de participer au Vendredis de la Transition, tous les vendredis midi à la Maison des associations (Café des Savoises, salle Equitable), en collaboration avec *Quartiers Collaboratifs* et *Colibris Genève*.

L'assemblée générale décide :

- D'accepter à la majorité (aucune opposition, quelques abstentions) de développer un paiement électronique qui permette un assemblage entre e-Léman (lémans achetés contre des francs suisses / euros) et Lemanex (système de Crédit Mutuel) ;
- De refuser à la majorité de se prononcer sur la question technologique, soit la préférence entre un système centralisé ou basé blockchain ;
- D'accepter à l'unanimité de donner mandat au groupe de travail « Léman électronique » pour conceptualiser et mettre en œuvre le système de paiement électronique, après validation du Comité conjoint. Ce système doit privilégier 1. La sécurité ; 2. L'efficacité ; 3. La facilité d'utilisation.

Concernant l'avancement des différents groupes de travail, un état des lieux est dressé dans les présentations (cf. site internet : <http://monnaie-leman.org/wp-content/uploads/2016/07/AG-24.06.2016.pdf>).

## 6. Election des comités

Les comités de *Monnaie Léman Suisse* et *Monnaie Léman France* ont été élus à l'unanimité. Ils constituent le Comité conjoint de Monnaie Léman.

Prénom	Nom	Fonction	Comités
Anne	Besse	Diffusion	ML CH
Claudine	Baudin	Réseaux Sociaux / Communication	ML CH
Gaëtan	Buser	Groupe Monnaie Léman Lausanne	ML CH
Antonin	Calderon	Porte-parole / Secrétaire général ML CH / Réseaux internationaux / Recherche Action	ML CH
Daria	Cibrario	Réseaux internationaux / Formation	ML CH
Dominique	Climenti	Léman électronique	ML CH
Fabien	Cordeiro Da Silva	Crowdfunding / Recherche Action	ML CH
André	Counil	Diffusion	ML FR
Didier	Debut	Diffusion	ML FR
Didier	Gaudin	Diffusion	ML FR
Elie	Gauthey	Formation	ML CH
Anne	Grin	Evénements / Apéro'Léman	ML CH
Manuel	Guzman	Recherche Action / Réseaux internationaux	ML CH
Pierre	Kakpo	Président ML FR	ML FR
Quentin	Le Guennec	Diffusion / Démarchage	ML FR
Maud	Liardon	Graphisme / Branding	ML CH
Gabrielle	Masmejan	Trésorière / Comptabilité et Caisse centrale	ML CH
Daniel	Pasquier	Stratégie de Communication	ML CH
Michel	Rioche	Trésorier	ML FR
Jean	Rossiaud	Porte-parole / Président ML CH	ML CH & FR
François	Rossier	Financements & Modèles d'affaires	ML CH
François	Schmitt	Secrétaire général ML FR / Vision & Charte	ML CH & FR
Pascal	Seeger	Groupe Monnaie Léman Meyrin	ML CH
Nathanaël	Simonot	Evénements, Réseaux Internationaux	ML FR

## 7. Date des prochaines Assemblées générales

**Vendredi 28 octobre 2016** – AG extraordinaire

**Vendredi 27 janvier 2017** – AG extraordinaire

**Vendredi 23 juin 2017** – AG ordinaire statutaire

Annexes :

Annexe 1 : Bilan – Perte et Profit 2015 – Association Monnaie Léman Suisse

## BILAN

**du 1er mai 2014 au 31 décembre 2015**

<b><u>TOTAL ACTIF</u></b>	<b><u>5'087.75</u></b>	<b><u>TOTAL PASSIF</u></b>	<b><u>9'957.40</u></b>
<b>LIQUIDITES</b>	<b>5'087.75</b>	<b>CREANCIERS</b>	<b>9'957.40</b>
Compte Courant	5'087.75	<i>Les Idées Prêt</i>	<i>9'957.40</i>
		Résultat annuel	<b>-4'869.65</b>

## PERTE ET PROFIT

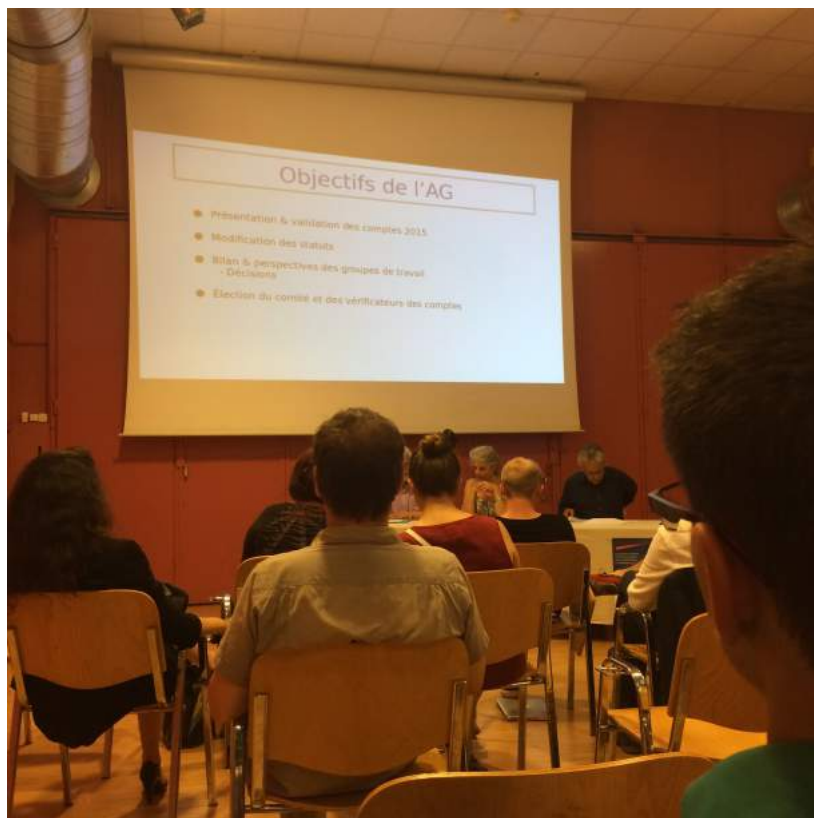
<b><u>TOTAL RECETTES</u></b>	<b><u>10'130.80</u></b>	<b><u>TOTAL CHARGES</u></b>	<b><u>15'000.45</u></b>
<b>SUBVENTIONS</b>	<b>8'000.00</b>	<b>BILLETS LEMAN</b>	<b>12'971.70</b>
Ville de Carouge	5'000.00	Impression	10'971.70
Ville de Genève	3'000.00	Graphisme	2'000.00
<b>DONS</b>	<b>2'128.80</b>	<b>DEPLACEMENTS</b>	<b>26.70</b>
ATB	2'124.80	Train	26.70
<b>INTERETS CCP</b>	<b>2.00</b>	<b>BUREAUTIQUE</b>	<b>352.55</b>
Compte courant	0.50	Cartouches encres	121.35
Compte Nantissement	1.50	Impression	139.10
		Articles de bureau	92.10
		<b>COMMUNICATION</b>	<b>400.00</b>
		Impression Trajet	400.00
		<b>WEB</b>	<b>50.00</b>
		Template wordpress	50.00
		<b>EVENEMENTS</b>	<b>157.65</b>
		Buffet AG	157.65
		<b>FRAIS CCP</b>	<b>65.85</b>
		Compte courant	65.85
		<b>DONS A</b>	<b>976.00</b>
		Alternatiba LEMAN	976.00
		<b>Perte exercice 2015</b>	<b>-4'869.65</b>

N.B : Aucun mouvement n'a été réalisé sur le compte de l'Association Monnaie Léman France en 2015.

Annexe 2 :  
Photos de l'AG du 24 juin  
2016



. 1 Une centaine de membres sont présents à la 1<sup>ère</sup> AG statutaire conjointe de Monnaie Léman (Suisse et France)



. 2 Les objectifs de l'AG



. 3 De gauche à droite : François Schmitt (SG Monnaie Léman FR), Gabrielle Masméjan (Responsable de la Caisse centrale), Jean Rossiaud (Président Monnaie Léman CH), Antonin Calderon (SG Monnaie Léman CH)



. 4 Les membres du Léman dans la salle Carson (1)



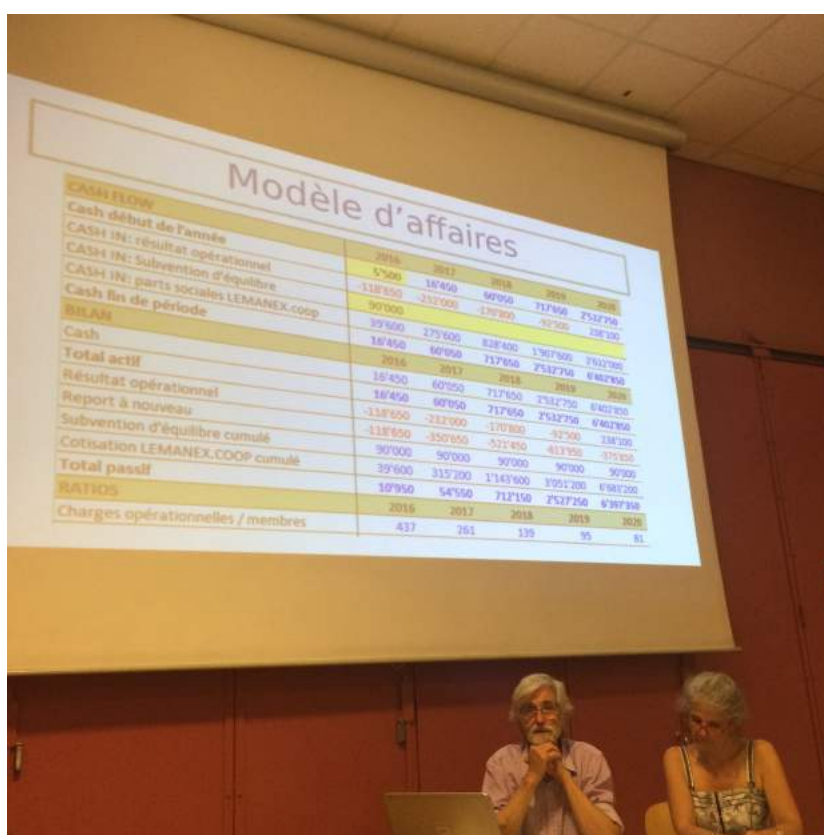
. 5 Les membres du Léman dans la salle Carson (2)



. 6 Les membres du Léman dans la salle Carson (3)



. 7 François Rossier, responsable du GT « Financement et modèle d'affaires



. 8 Présentation du modèle d'affaires du Léman





. 9 Daniel Pasquier, responsable de la stratégie de communication



. 10 Maud Liardon, responsable de la ligne graphique et du branding



. 11 Quentin Le Guennec, responsable de la diffusion et du démarchage



. 12 Nathanaël Simonot, responsable des événements



. 13 Dominique Climenti, responsable du développement du Léman électronique : quelle architecture informatique pour articuler "nantissement" et "crédit mutuel"



. 14 Système centralisé ou distribué : quelle gouvernance pour le e-Léman ?



. 15 Le nouveau comité conjoint de Monnaie Léman



. 16 Antonin Calderon,  
Porte-parole et Secrétaire général



. 17 Jean Rossiaud,  
Porte-parole et Président